

## **ICI ON RECYCLE + : LA MRC DE LA HAUTE-YAMASKA OBTIENT LA CERTIFICATION PERFORMANCE +**

**Granby, 4 septembre 2020** – En gestion des matières résiduelles, la MRC de La Haute-Yamaska fait bonne figure une fois de plus. C'est avec une grande fierté que la MRC annonce avoir obtenu la certification Performance + du programme de reconnaissance ICI on recycle + de RECYC-QUÉBEC.

Cette reconnaissance a pour objectif d'honorer les organisations proactives et engagées à améliorer leur performance en gestion des matières résiduelles. Ce n'est pas la première fois que RECYC-QUÉBEC reconnaît les efforts de la MRC. Elle s'est vu décerner la certification Mise en œuvre (niveau 2) en 2008, puis l'attestation Performance (niveau 3), catégorie bronze, en 2010 et 2014, du programme ICI on recycle!

ICI on recycle + est une version revue et hautement bonifiée du programme initial. Alors que la mouture précédente était concentrée majoritairement sur le taux de valorisation des matières résiduelles générées à l'interne, les nouvelles exigences du programme sont nettement plus élevées et sont axées sur la réduction à la source. Pour obtenir cette reconnaissance, il ne suffit donc plus de détourner les matières de la poubelle. Il faut créer un environnement qui favorise la réutilisation et qui limite la quantité globale de déchets générés par le personnel.

« En Haute-Yamaska, nous voyons ce changement de cap de façon très positive. La gestion des matières résiduelles ne doit plus se limiter au tri dans les trois bacs (ordures, recyclage et compostage). Nous sommes rendus ailleurs aujourd'hui. Nous devons repenser nos façons de faire dans une perspective de réduction pour avoir un impact considérable sur l'environnement », explique M. Paul Sarrazin, préfet de la MRC.

Pour obtenir la certification Performance +, soit le troisième niveau de reconnaissance le plus élevé du programme, les bureaux de la MRC ont enregistré un taux de valorisation des matières résiduelles de 96 %! L'ensemble des actions mises en place par la MRC ont reçu un pointage et ont donc été prises en considération dans la certification. Par exemple, la MRC a instauré un conseil sans papier, utilise que de la vaisselle réutilisable, recycle les piles, les stylos et les cartouches d'encre, etc.

« Les actions qui ont été prises à la MRC sont loin d'être farfelues ou extravagantes. Elles démontrent plutôt qu'en s'attardant aux détails et en mobilisant son personnel, il est possible de pratiquer la réduction à la source en milieu de travail et limiter de façon colossale la génération de déchets. Par ailleurs, j'aimerais souligner l'apport de chacun des membres de l'équipe de la MRC dans l'atteinte de cette admirable performance », conclut M. Sarrazin.

La Haute-Yamaska espère que cette reconnaissance du programme ICI on recycle + inspirera les industries, commerces et institutions du territoire à s'engager dans une démarche environnementale. À cette fin, la MRC a mis en ligne une boîte à outils ainsi que plusieurs outils de sensibilisation sur le site Web [GENEDEJETER.COM](http://GENEDEJETER.COM) à la page Industries, commerces et institutions (ICI). Le personnel du Service des matières



résiduelles de la MRC peut également être contacté pour obtenir des conseils afin d'adopter des pratiques plus responsables de l'environnement.

– 30 –

Source : Marlène Pawliw  
Coordonnatrice aux communications  
MRC de La Haute-Yamaska  
[mpawliw@haute-yamaska.ca](mailto:mpawliw@haute-yamaska.ca)  
450 378-9976, poste 2239